



## **Compte-rendu de l'audience du 27 juin 2017 avec M. le Maire de Plaisance-du-Touch**

### **concernant la réduction du nombre d'ATSEM.**

---

La réunion s'est tenue à la mairie de Plaisance- du-Touch à 18h et a duré 75 minutes.

Etaient présents :

Pour la mairie : M. Escoula (Maire), Mme Chiarotto (DRH), Mme Lavayssières (Adjointe chargée de l'éducation et de l'enfance), Mme Sicart (responsable de la vie scolaire) et M. Méric (chargé de communication).

Pour les enseignants : Deux enseignantes par écoles maternelles et une représentante des écoles élémentaires (enseignante en CP), un délégué du SNUDI FO, une déléguée du SNUIPP FSU.

Pour les parents : Deux représentants ALPE et deux représentants FCPE.

---

Cette audience répond à une demande conjointe du SNUDI FO et du SNUIPP FSU faisant suite aux problèmes remontés par les enseignants de maternelles et d'élémentaires, appuyés par les parents d'élèves de toutes les écoles de Plaisance-du-Touch, concernant la suppression de trois postes et demi d'ATSEM. Suite à un appel des syndicats FO et snuipp, la totalité des enseignants de maternelle et plusieurs de l'élémentaire étaient en grève. Les ATSEM titulaires aussi. Deux manifestations d'environ 70 personnes pour chacune (enseignants, ATSEM et parents d'élèves) ont été organisées dans la journée.

---

Après un tour de table (cinq représentants de la mairie et quinze de la délégation), le maire nous a donné la parole.

**SNUDI FO** : Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord merci de recevoir cette délégation issue d'une Assemblée générale tenue ce matin en présence des enseignants et leurs représentants syndicaux, des parents d'élèves et des ATSEM. Nous souhaitons rappeler les revendications de l'Assemblée générale ainsi que les motions votées précédemment par les parents d'élèves et les enseignants de Plaisance-du-Touch .

**SNUIPP FSU** : La suppression d'un ATSEM par école depuis 2 ans pose un certain nombre de problèmes notamment de sécurité, d'hygiène et de bienveillance affective. L'enseignant(e) se retrouve seul(e) avec 29 élèves ou plus. Voici la liste non exhaustive des points compliqués : passage aux toilettes, séance au gymnase qui mobilise un ATSEM, accès au PAI qui ne sont pas gardés en classe, sortie scolaire encadrée par des parents et non une personne qualifiée, prise en charge rapide d'un enfant malade, PPMS difficile à mettre en place... Il faut le retour d'un ATSEM par classe.

**FO** : Tous les enseignants de maternelle sont aujourd'hui en grève sur la commune. Il n'est pas dans la tradition de faire grève et de perdre une journée de salaire (en baisse ces dernières années) pour des raisons de politique municipale. Il faut trouver une solution pour sortir de cette situation et c'est vous, en tant que maire, gestionnaire et responsable de l'hygiène et de la sécurité des écoles de la ville de Plaisance-du-Touch, qui pouvez débloquer ce conflit en créant 3,5 postes d'ATSEM.

**FCPE** : La fédération a rappelé qu'ils préviennent depuis plus de deux ans des effets négatifs de cette politique sur les personnels et surtout les enfants. Aujourd'hui c'est l'heure du bilan et il est réel et négatif pour les enfants privés de soins, de sécurité, de certains dispositifs...

**ALPE** : Le bilan est là, les conséquences sont visibles notamment en classe de CP ! Les enfants en difficulté n'ont plus l'accompagnement souhaité en maternelle. La sécurité (PPMS, Vigipirate...) n'est plus là.

**La mairie** : Le maire a dit qu'il était sensible à notre revendication, qu'il faisait tout son possible pour l'enfance. Il dit avoir ainsi été « *contraint* », notamment pas la réglementation, de créer des postes de prévention, de crèche, de police municipale... Et nous a donc rappelé toutes ses actions pour la jeunesse malgré ses difficultés budgétaires ! Il a annoncé qu'il était obligé de faire des choix et d'« *économiser* » dans tous les services (espaces verts, gestion...). Malgré cela, il a comparé son taux d'encadrement ATSEM à celui de « *villes plus riches* » (Colomiers, Tournefeuille...) qui ont pris des décisions « *plus drastiques* » que les siennes. [Il reconnaît ainsi que les siennes le sont !] Il a ajouté que « *ce n'était pas le nombre, mais la qualité qui compte* » (il investit dans la formation et l'environnement des ATSEM). Pour lui une ATSEM de moins par école ne va pas changer ni la sécurité et l'hygiène, ni l'entourage affectif bienveillant, ni les apprentissages des enfants !

**La délégation**, dans son ensemble, est intervenue longuement avec des exemples concrets à l'appui, pour lui démontrer le contraire. Elle a réaffirmé que les dangers étaient réels pour les enfants et les personnels.

**Le Maire** a alors conclu en rappelant ses engagements et ses contraintes. Il ne veut pas augmenter les impôts, et il ne créera pas de poste d'ATSEM tant qu'il n'aura pas de ressource supplémentaire ! (Il a fait allusion, à plusieurs reprises, à un projet de centre commercial qui assure-t-il, lui permettrait ces embauches).

**SNUDI FO** a alors rappelé que nous n'étions pas responsable de la gestion de la ville et que nous réaffirions notre demande du retour à une ATSEM par classe en maternelle sur tout le temps scolaire. Il a rappelé le délibéré lors de l'Assemblée générale du matin et que nous espérons ne pas être dans la nécessité, sans ce retour, de poursuivre les actions.

Pierre Schnee pour le SNUDI FO, le 28/06/2017